



Un locataire de ma résidence imite ma signature.

Par **isaetaurelie**, le **27/10/2010** à **19:34**

Bonjour,

Je suis employée d'immeuble, un résident indélicat profite des notes que nous affichons pour imiter ma signature. Nous sommes obligés, par le syndic, de remplir une feuille de travail à la journée, de la signer et de l'afficher pour que tout le monde puisse constater le travail effectué. Il est donc facile pour cette personne de bien s'imprégner de ma signature. Comment puis-je me défendre ? Qu'elle est la procédure à suivre ?

Je vous remercie de vos réponse car je n'ai aucune idée de la démarche à suivre et je voudrais que ça cesse.

Cordialement,

Isabelle.

ma signature est imiter sur la livraison de colis ainsi que sur des notes afficher dans la residence

Par **mimi493**, le **27/10/2010** à **22:41**

Sur quoi et pour quoi la signature est imitée ?